

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

**Aquitaine Chimie Durable - Subvention de fonctionnement 2014 de la
Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décisions.**

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Aquitaine Chimie Durable est une association à identité fortement industrielle, créée en 2010 à partir de programmes de structuration et d'animation de filière, portés et financés par l'Union des Industries Chimiques Aquitaine, le Conseil Régional, l'Etat et l'Europe.

Cette association se définit comme un réseau d'acteurs régionaux (entreprises, réseaux d'innovation, structures de recherche, pôles de compétitivité, opérateurs de formation et collectivités territoriales), un observatoire des différentes filières de la chimie durable, un centre de ressources pour accompagner les entreprises vers la performance globale et un lieu d'échanges et de partage d'expériences pour favoriser la structuration de filières émergentes. Aquitaine Chimie Durable agit sur trois leviers : l'innovation, les ressources humaines et l'évolution des compétences et le développement d'une culture sécurité et environnement.

La Communauté urbaine de Bordeaux a fait réaliser en 2012 au Cabinet CMN Partners une étude sur la filière chimie sur son territoire qui avait pour objectif d'élaborer une vision stratégique partagée pour la Métropole bordelaise répondant aux enjeux de développement économique, d'aménagement du territoire, de développement durable et d'acceptation locale ainsi que d'attractivité et de rayonnement du territoire.

Cette étude a souligné le potentiel de la chimie en terme de développement économique du territoire : 4^{ème} filière industrielle de l'agglomération représentant 2 200 emplois directs et 8 000 emplois indirects ainsi qu'un fort potentiel en chimie du végétal et des matériaux avancés qui trouvent leurs débouchés dans les secteurs de l'aéronautique, de la cosmétique, de la santé, des agro-industries et de la construction durable.

L'étude avait défini cinq axes stratégiques pour valoriser ce potentiel :

- Dynamiser l'innovation et territorialiser les retombées,
- Développer un système de fret compétitif et durable,
- Proposer une offre d'accueil attractive,
- Améliorer l'acceptabilité des activités chimiques,
- Marketier et animer l'offre du territoire.

Au titre de ces axes stratégiques, l'Association Aquitaine Chimie Durable, qui est la préfiguration d'un cluster sur cette filière, peut permettre à notre établissement public d'avancer, de manière opérationnelle, sur sa stratégie autour de trois thématiques majeures :

■ Le développement de la plateforme industrielle d'Ambès en lien avec les industriels impactés par le PPRT :

Les évolutions réglementaires introduites par la Circulaire Plateforme du 25 Juin 2013 sont une opportunité importante pour la pérennité de zones industrielles comme celle d'Ambès. Pour les industriels, la mutualisation au sein de plateformes ou autour d'infrastructures communes peut devenir une opportunité en favorisant les échanges, en mutualisant des moyens organisationnels en initiant des synergies pouvant déboucher vers une démarche d'écologie industrielle. Cette approche mutualisée du risque industriel permet en outre d'atténuer les contraintes qui pèsent sur des fonciers industriels disponibles.

■ L'acceptabilité de la Chimie en environnement urbain :

Depuis sa création, Aquitaine Chimie Durable s'attache à expliquer et diffuser le concept de chimie durable fortement associé aux grands enjeux environnementaux et sociétaux, contribuant à améliorer l'image de la chimie. L'association mène ainsi des actions de sensibilisation des industriels au travers d'un accompagnement réglementaire en les familiarisant avec des démarches vertueuses, notamment, l'écologie industrielle et elle propose de favoriser l'échange d'expériences sur ces sujets, dont l'amélioration de leurs relations avec les riverains au travers d'ateliers organisés sur ce thème.

■ La Communication et le marketing territorial :

L'association s'investit dans une construction d'une « vitrine » de la Chimie et des Matériaux déclinée sur la Métropole via un Comité de Pilotage de filière organisé autour d'experts dans le cadre d'une démarche collaborative. Cette démarche permettra à notre Etablissement public de rassembler toutes les informations relatives à la filière, par secteur d'activités (portefeuille d'entreprises, compétences clés, qui serviront de matière à l'élaboration d'outils spécifiques développant l'image d'un territoire attractif auprès des industriels investisseurs).

De plus, la convergence des politiques institutionnelles autour d'une filière chimie-matériaux s'est confirmée lors de l'installation du Comité Stratégique de Filière Régionale Chimie et Matériaux via un comité de pilotage avec les Services de l'Etat, la Région Aquitaine, les fédérations professionnelles ayant un intérêt collectif à voir la filière s'organiser (UIC Aquitaine, Plastalliance, FIBA, UIMM...) et les Pôles de Compétitivité (Xylofutur, Agri-Sud Ouest Innovation).

Notre Etablissement public, qui a accompagné en 2013 à hauteur de 40 000 €, Aquitaine Chimie Durable pour l'organisation à la Cité Mondiale à Bordeaux de la première convention d'affaires sur la Chimie et les Matériaux, est sollicité en 2014 pour apporter un soutien financier de 40 000 €, soit 6%, du budget de fonctionnement qui s'élève à 665 000 € H.T. répartis comme suit :

CHARGES	MONTANT HT	PRODUITS	MONTANT HT
Charges de personnel	190 000	Vente prestations	134 000
Impôts et taxes	3 000		
Prestataires programmes	209 000	Feder	80 000
Frais sur programmes	104 000	Dirrecte	101 000
Location – frais généraux	63 000	Région Aquitaine	100 000
Achats	5 000	La Cub	40 000
Sous-traitance	57 000	CG 64	10 000
Déplacements missions	29 000	Entreprises U.I.C Aquitaine	90 000
Frais postaux - téléphone	5 000	Mise à disposition personnels à l'U.I.C.	105 000
		Contribution EDF	5 000
TOTAL	665 000	TOTAL	665 000

Lors de sa Commission Permanente du 14 avril 2014, le Conseil Régional d'Aquitaine a voté, au titre du programme d'animation de cette structure une subvention de 100 000 €. Le soutien du FEDER s'est porté sur l'axe 1.2 « Faire de l'innovation le moteur de la compétitivité des entreprises » pour un montant de 80 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5215-20-1

VU la délibération de la Communauté urbaine de Bordeaux N° 2011/0156 du 25 mars 2011 relative au Schéma Métropolitain de Développement économique

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de soutenir en 2014 le programme des actions menées par l'Association Aquitaine Chimie Durable sur le territoire de l'agglomération

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € à l'association Aquitaine Chimie Durable pour la réalisation de son programme d'actions 2014 dont le budget prévisionnel s'élève à 665 000 € H.T.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux à signer la convention ci-annexée déterminant les conditions de règlement de la subvention précitée.

Article 3 : la dépense relative à cette subvention sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 90, opération 05P098O003 « subventions organismes développement économique ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Apparenté vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 NOVEMBRE 2014**

PUBLIÉ LE : 10 NOVEMBRE 2014

M. JOSY REIFFERS